FDFR 17

FOYER RURAL ARVERT
Espace de Vie Sociale

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 MARS 2023
COMPTE RENDU

Sont présents :

Bruno BILLARD, Christine BILLARD, Éliane BLOND, Ginette CHARRON, Alain CHARRON, Nicole GELLIE, Pascal GUILLEMET, Delphine KIRSCH, Annie LEBOEUF- SEVESTRE, Roland LEBOEUF, Yannick LE MAUX, Gilbert LEQUENNE, Christine LEVY, Gérard LICTEVOUT, Christiane MARTINAUD, Erica MOSNIER, Janie RENAUDIE, Anne-Marie VIARD.

Est excusé :

Noël LARCHE (pouvoir à Eliane BLOND)

Ordre du Jour :

1) Adoption du compte-rendu – CA du 27 février 2023
2) Points sur - Trésorerie, adhésions à partir de mars 2023
   - Informatique
   - Secrétariat
3) Bilan « Avant le dessert »
4) Evènements :
   - Presqu'île en scène
   - Les Incorruptibles
   - Fête de la musique
   - Quai des arts
   - 30 septembre 2023 : journée portes ouvertes, lancement saison 2023/2024
   - Octobre rose du 1er octobre 2023
   - Repas de fin d'année du 9 décembre 2023
5) Convention caritatif
6) Questions diverses :
   - Définir une date pour la mise en place des commissions
   - Date commission de suivi EVS.

Monsieur le Président remercie les membres présents, ouvre la séance à 18h02 et donne lecture de l'ordre du jour.

*1/ **Adoption du compte-rendu du CA du 27 février 2023** :*

Bruno Billard donne la parole à Roland Leboeuf. Celui-ci dénonce le contreprojet du compte-rendu du conseil d'administration réuni le 19 janvier 2023 et adopté en séance le 27 février 2023. Ayant produit tous les éléments factuels et objectifs, il déplore un vote majoritaire cautionnant erreurs et contre-vérités avérées.

Le mail transmis faisant également référence à la demande de subvention auprès des services de la Mairie. Gérard Lictevout répond qu'effectivement la demande de subvention a été faite sans avis du conseil d'administration vu l'urgence. En effet, la date limite, à savoir le 31 janvier, était très proche. Rien n'ayant été encore fait, il a fait la demande en mettant une somme identique à celle de l'année précédente.

Annie Leboeuf-Sevestre demande que le compte-rendu la mettant en cause ne soit pas affiché. Une réponse positive lui est apportée, il ne sera ni affiché ni transmis aux membres.

Roland Leboeuf informe également qu'un mail concernant ce compte-rendu a été transmis à la fédération.

Bruno Billard informe les membres qu'il est possible pour le conseil d'administration de demander un médiateur à la fédération. Ce point pourrait peut-être être mis à l'ordre du jour d'un prochain conseil d'administration.

Concernant le compte-rendu de la séance du 27 février 2023, Roland Leboeuf demande que soient modifiés les points suivants :

- Point 3 : ajout de secrétaire dans les membres des commissions,
- Point 6 : les spectacles de la semaine théâtre ne pourront être gratuits. En effet, la demande de subvention qui a été accordée fait mention de spectacles payants.

Suite à ces remarques, il est procédé au vote du procès-verbal après ajout de ces modifications.

VOTE : 19 voix sur 19 - UNANIMITÉ

2/ Points :

Trésorerie : Gérard LICTEVOUT fait un point sur la situation des comptes à ce jour.

Compte courant : 22 295,57 €
Livret : 76 412,84 €
Livret OBNL : 1 037,82 €

soit un total de 99 746,23 €.

Caisse : 599,53 €

Gérard Lictevout ajoute qu'il reste des chèques non retirés pour un montant de 3 133,49 €.

Bruno Billard précise qu'un point sera fait sur les obligations en cas de licenciement ou de cessation.

Gérard Lictevout informe qu'il existe un compte auprès de la caisse d'épargne avec un solde de 0 €. Il est proposé que ce compte soit clôturé si les membres du conseil d'administration en sont d'accord.

Aucune remarque n'étant formulée, il est procédé au vote.

VOTE : 19 voix sur 19 - UNANIMITÉ

Les adhésions à compter de mars 2023 seront réalisées au montant de 16 € comme prévu dans Gestanet. Cette somme ne comprend que la part fédération.

A ce jour, le foyer compte 355 adhérents.

Annie Leboeuf-Sevestre rappelle qu'il existe une carte temporaire qui permet d'adhérer au foyer sur 5 jours pour permettre la participation à une activité ponctuelle.

Informatique : Delphine KIRSCH informe les membres des propositions qu'elle souhaiterait voir mise en place. A savoir :

- La mise en place d'un serveur permettant de faciliter le travail des secrétaires,
- L'ouverture d'une messagerie « pro » qui servirait uniquement pour les relations avec les administrations et officiels comme la mairie, la CARA, CAF, SACD, SACEM, etc... afin que les messages ne soient pas mélangés.
- L'achat de trois ordinateurs est envisagé pour Anne-Marie Viard secrétaire adjointe, Gérard Lictevout trésorier et Pascal Guillemet vice-président car ceux utilisés actuellement appartiennent au conseil départemental. Il faut compter 800 € par ordinateur.
- L'achat d'une imprimante noir et blanc pour le secrétariat d'un montant de 1539 € sur 4 ans ainsi qu'une imprimante A3 permettant de faire des impressions couleurs pour un coût de 1 846 € sur 4 ans. Delphine Kirsch précise qu'elle a également envisagé la location mais c'est trop cher compte tenu du volume de photocopies réalisées. Elle ajoute qu'elles sont garanties 5 ans.
-

Alain Charron demande qui assurera l'entretien des imprimantes. Il lui est répondu que ce sera le fabricant, à savoir Brother.

Aucune remarque n'étant formulée, ces propositions sont soumises au vote.

VOTE : 19 voix sur 19 - UNANIMITÉ

Delphine Kirsch propose aux membres du conseil de leur expliquer l'utilisation de DRIVE, application sur laquelle sont enregistrées tous les documents du foyer.

Annie Leboeuf-Sevestre précise que DRIVE est piratable et rappelle qu'un adhérent du foyer conseillait des applications non piratables.

Delphine Kirsch lui répond que les boites mails personnelles sont beaucoup plus piratables et intéressantes que DRIVE car les données présentes se revendent très bien.

Yannick Le Maux demande quelle est l'utilité du DRIVE. Delphine Kirsch lui explique, en prenant l'exemple de l'opération « Quai des arts », que le pré-projet est mis dans DRIVE et permet au président, secrétaires et membres du conseil d'administration de suivre son avancée.

Delphine KIRSCH revient sur la formation et annonce qu'elle est disponible soit durant les permanences soit les vendredis après-midi. Elle conseille de faire des petits groupes.

Les formations auront lieu :
- le 14 avril à 15 heures avec Annie Leboeuf-Sevestre, Roland Leboeuf et Christiane Martinaud,
- le 28 avril Erica Mosnier,
- le 26 mai Gilbert Lequenne.

Secrétariat : Christine Billard informe les membres que les tâches sont actuellement listées et que la répartition est en cours.

Bruno Billard demande s'il y a des remarques.

Roland Leboeuf répond par l'affirmative et souhaite que la répartition soit connue des membres. Il est précisé qu'elle sera communiquée dès qu'elle sera finalisée.

3/ *Bilan « Avant le Dessert »*

Bruno Billard demande s'il y a des remarques et met en avant que, malgré la gratuité, le nombre de personnes présentes est identique.

4/ Evènements :

Presqu'île en scène :

Gilbert Lequenne précise qu'une subvention a été demandée par une personne de l'atelier auprès de son ancien employeur. Elle a reçu 250 € avec lesquels ont été achetés un fond de scène et du bois. Ces achats seront donnés gratuitement au foyer.

Il fait un état des dépenses prévues pour les repas, soit un montant de 885,50 € y compris ceux du dernier jour. Par contre le pot de clôture n'a pas été comptabilisé, il y aurait 91 personnes invitées.

Les membres de l'atelier théâtre seront présents sur le marché les 12 et 19 avril prochain pour présenter la semaine et proposer l'achat de Pass.

Gilbert Lequenne aura la responsabilité des clés et la mise en place des chaises aura lieu le 22 avril à 15 heures.

Il fait circuler la proposition d'invitation ainsi que l'article pour les journaux.

Gérard Lictevout demande s'il y aura un stage pour les jeunes du SIVOM. Gilbert Lequenne répond que oui, il aura lieu le mercredi après-midi. Annie Leboeuf précise que tous les enfants de 9 ans à 14 ans peuvent venir. Elle précise également que le dossier de presse a été transmis aux troupes et à la fédération.

Les Incorruptibles :

Nicole Gellie précise que tout est prêt, à savoir les cartes d'électeurs, bulletins de vote, etc..). Elle ajoute que la mairie fournira les enveloppes, les urnes et les isoloirs.

Le vote à l'école maternelle aura lieu le 22 mai, celui de l'école élémentaire le 23 mai à la salle des fêtes.

Nicole Gellie rencontre Mme Barrau, directrice de l'école maternelle pour mettre au point les ateliers en relation avec les Incorruptibles. Ce sera les 2 et 4 mai matin pour les petites et moyennes sections et les 9 et 11 mai matin pour les moyennes et grandes sections.

Pour les votes en maternelle, 3 personnes sont nécessaires, ce seront Christine Billard, Eliane Blond et Nicole Gellie.

Pour les votes en élémentaire, 6 personnes le matin qui seront Christine Billard, Eliane Blond, Nicole Gellie, Pascal Guillemet, Christine Lévy et Anne-Marie Viard. L'an dernier l'ensemble de l'école avait pu voter le matin mais peut-être prévoir des personnes pour l'après-midi au cas où les votes ne seraient pas terminés.

Nicole Gellie ajoute que, pour le spectacle maternelle du 25 avril 2023, 6 accompagnateurs seront nécessaires. Christine Billard, Eliane Blond, Nicole Gellie, Pascal Guillemet, Christine Lévy et Anne-Marie Viard feront cet accompagnement.

Quai des arts :

Yannick Le Maux informe qu'à ce jour 21 exposants se sont inscrits. Pour la restauration, le food truck de Royan sera présent. Il a également été voir ce matin à Ronce-les-Bains au salon de la conchyliculture le food truck présent mais il ne le prendra pas car propose des huîtres.

Delphine Kirsch a vu pour les toilettes. Il reste le point sur l'électricité à voir.

Il y aura 4 barnums et peut-être 2 supplémentaires si la mairie les achète.

Delphine Kirsch demande s'il y aura une réunion avec les exposants. Yannick Le Maux lui répond qu'elle est fixée au 19 juin 2023 à 18h45 à la petite salle des fêtes.

Erica Mosnier demande quand seront informées les autorités (préfecture, gendarmerie). Yannick Le Maux répond qu'il verra avec le secrétariat, l'information sera donnée 3 semaines à 1 mois avant.

Bruno Billard demande à disposer d'un planning des animations qui pourraient commencer à 11 heures.

La mise en place aura lieu de 7h30 à 9h, l'accueil du public se fera à partir de 10 heures jusque 23 heures.

Le foyer disposera de 2 buvettes.

Yannick Le Maux précise qu'il sera nécessaire de modifier le nom en « Quai des artistes ». En effet, Quai des arts est déjà pris et déposé par Saujon.

La question de la création de tee-shirts pour cette opération est soulevée. Un accord de principe est donné.

Ginette Charron demande que les ateliers soient informés.

Fête de la musique :

Alain Charron informe que le foyer va acheter des saucisses, des travers de porc, des boissons ainsi que des chips. Ces commandes seront à faire avant la semaine dans les Pyrénées.

Le stand sera installé devant les grilles du foyer dans la cour du temple. Et ensuite, la mairie demande qu'il y ait un bar à la salle des fêtes.

Gérard Lictevout précise que le djembé ne sera pas disponible aux horaires fixés par la mairie qui en a été informé.

Octobre rose : 1er octobre 2023 : Sera fait en collaboration avec la commune des Mathes.

La randonnée partira de la Grève à Duret jusqu'au port de La Palmyre soit entre 12 à 14 km.

Il reste des tee-shirts à vendre.

Les bénéfices seront reversés à la ligue.

Journée portes ouvertes 30 septembre 2023 – Lancement de la saison 2023/2024 :

Bruno Billard demande qu'un pré-projet soit établi.

Les ateliers seraient présents dans la grande salle des fêtes ainsi que la petite.

On partirait sur un après-midi dansant ouvert à tous et gratuit avec buvette (gâteaux et boissons). Il faut encore trouver l'animation. Ginette Charron propose D'Ian sentimental qui a animé le repas des anciens, il faut voir leur disponibilité.

Bruno Billard précise que l'organisation est encore à affiner.

Repas de fin d'année : 9 décembre 2023 :

Deux adresses de traiteur sont proposées, à savoir M. Naud et Primavera. M. Naud a déjà été contacté mais aucune réponse à ce jour. Primavera va l'être prochainement.

Bruno Billard propose d'organiser un repas payant à midi avec une animation et un buffet gratuit le soir avec un DJ.

Delphine Kirsch propose plutôt un repas à midi avec un après-midi dansant et une prise en charge d'une partie des repas par le foyer. C'est cette proposition qui est retenue.

Nicole Gellie demande pourquoi le repas ne se fait pas le soir. La majorité préfère le midi.

L'animation avec Myriam est proposée. Après échange, la formule avec 4 intervenants à 1 080 € est retenue.

Nicole Gellie se charge de lui confirmer.

5/ Convention caritatif

Gérard Lictevout relève le point relatif à l'assurance, à savoir le point n°2 de la convention qui précise que le foyer rural sera responsable de tous les dommages causés non intentionnellement par les bénéficiaires du CCCLT aux installations et équipements mis à disposition.

Erica Mosnier demande qui assurera l'animation. Jean-Marc Belfort est pressenti. Gérard Lictevout précise qu'il émet des réserves.

Annie Leboeuf-Sevestre dit que lorsque l'atelier cuisine existait, tout se passait très bien. Apparemment ce n'est pas le ressenti de Jean-Marc Belfort.

Bruno Billard propose de rencontrer le collectif caritatif avec Janie Renaudie et Jean-Marc Belfort et demande de lui faire retour des questions éventuelles.

6/ Questions diverses

Bruno Billard informe d'une nouvelle obligation, à savoir la signature de la loi d'engagement républicain lorsqu'une subvention publique est demandée.

Annie Leboeuf-Sevestre demande qu'un pass gratuit pour la semaine théâtre soit donné à Garry Roulin.

Eliane Blond demande pourquoi à Garry Roulin et pas aux bénévoles. Elle précise que Garry Roulin est rémunéré pour le travail effectué.

Gérard Lictevout ajoute qu'un pass gratuit pourrait également être remis aux animateurs bénévoles.

Annie Leboeuf-Sevestre demande ce qu'on fait pour les animateurs qui sont également administrateurs. Bruno Billard demande si cela a une incidence au niveau juridique.

Après échange et sans autre remarque, il est décidé de donner un pass gratuit à Madame le Maire, Monsieur Madranges, M. Garry Roulin et aux animateurs bénévoles intéressés.

Bruno Billard informe qu'une demande de candidature pour intégrer le conseil d'administration a été transmise par Mme Dominique Gousset. Il précise que si un accord est donné, elle sera cooptée. Aucune remarque n'étant formulée, sa demande est acceptée.

Nicole Gellie informe que la directrice de l'école élémentaire a sollicité Noël Larche pour l'organisation d'une randonnée pédestre comme l'an passé. Sans aucune remarque, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Ginette Charron demande s'il est possible d'abonner l'atelier scrabble à « La lettre du scrabbleur ». Sans remarque, cet abonnement est validé.

Ginette Charron demande quand le ménage sera fait dans la salle de scrabble. Gérard Lictevout répond que chaque atelier doit nettoyer sa salle.

Delphine Kirsch soumet un sondage relatif à l'après-midi jeux de société pour les personnes ayant répondu. Aucune remarque n'étant formulée, le sondage sera transmis aux personnes intéressées.

Mise en place des commissions : Bruno Billard demande à ce que le démarrage de la co-construction des commissions soit fait avec tous les membres du conseil. La première réunion est fixée au lundi 15 mai 2023 à 9h30.

Date de commission suivi EVS : Elle est fixée au lundi 3 avril 2023 à 9h30. Annie Leboeuf-Sevestre demande que le document soit transmis aux nouveaux élus. Il est répondu qu'il est disponible sur DRIVE.

Christiane Martinaud demande s'il est possible d'organiser une journée excursion. Bruno Billard lui répond par l'affirmative et lui demande d'établir un avant projet précisant où, combien de temps ainsi que le coût.

Bruno Billard rappelle que les propositions de pré-projet sont à présenter au conseil d'administration.

Christiane Martinaud demande si nous avons eu un retour de l'assemblée générale de la fédération départementale. Aucune réunion suite aux élections n'a encore été organisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h12.

Le Président

Bruno BILLARD

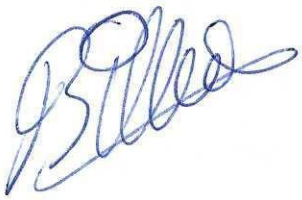

Les Secrétaires

Christine BILLARD
Nicole GELLIE
Anne-Marie VIARD